

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2024

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Tombé

AMENDEMENT

N° CD533

présenté par

Mme Pochon et les membres du groupe Écologiste - NUPES

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 11 par les mots :

« et sortir des dépendances aux énergies fossiles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

98% des engrais azotés industriels sont fabriqués à partir d'énergies fossiles. A l'échelle mondiale, 30% de la consommation énergétique est dirigée vers l'agriculture. Dans ce contexte, la résilience de notre agriculture et le renforcement de la souveraineté alimentaire française nécessitent inévitablement de supprimer les dépendances aux produits fossiles, non seulement responsables d'émissions de GES et qui maintiennent l'agriculture française dans une dépendance vis-à-vis des pays exportateurs d'énergies fossiles.